

L'écho de Tréminis

N° 52 mai 2021



Edito de la maire : En mars 2020, début de l'épidémie, je ne pensais pas que nous serions dans la même situation en ce mois d'avril 2021 et que mon Edito serait encore consacré en bonne partie à la crise sanitaire. Rarement l'adage « jamais deux sans trois » n'aura été aussi pénible à vivre pour les français. Je pense bien sûr à ce troisième épisode de confinement qui, même s'il est beaucoup plus léger que les deux premières versions, n'en est pas moins extrêmement impactant pour notre vie quotidienne et pour nombre d'activités professionnelles, à commencer par notre bar-restaurant, notre boulanger, nos gîtes... Nous sommes à nouveau dans une période de contraintes liées à la situation sanitaire avec notamment la fermeture des écoles la semaine précédant les vacances scolaires de printemps et des modalités pédagogiques de cours en distanciel, des déplacements limités à 10 km et un couvre-feu à partir de 19h. Ces restrictions administratives, l'application stricte des gestes barrières, l'interdiction de nous rassembler font que nos vies en sont bouleversées et que le moral de tous est de plus en plus bas. La convivialité et les rencontres qui vont de pair avec notre liberté d'aller et venir ont quasi disparu à cause de l'épidémie. Heureusement, l'espoir né avec la vaccination à grande échelle qui semble enfin démarrer, permet d'envisager un futur, espérons proche, plus normal et cette idée de retour à « la vie d'avant » rassérène chacun.

Sommaire :

p.1 Edito de la maire

p. 2 et 3 Vie communale

p. 4 et 5 Les commissions
« ouvertes »

P.6 Vie pratique

P.7 Les pages de l'école (1)

p.8 et 9 Le budget 2021

P.10 Les pages de l'école (2)

p.11 Des nouvelles de l'ENS
et la fête des mares

p. 12 Nos associations

P.13 La place "Alpana" et
"moment apéro-poétique"

P.14 Le courrier des lecteurs

p.15 Informations pratiques

P.16 L'actualité en images

Les élus et agents communaux continuent d'œuvrer au mieux pour vous. Les élus vous reçoivent un samedi sur deux et proposent une ouverture de la déchèterie de Château Méa sur rendez-vous. Les réunions s'enchaînent la plupart du temps en distanciel et permettent d'avancer sur de nombreux points. Nous participons aux nombreuses commissions intercommunales et essayons de faire entendre notre avis sur de nombreux points. Ainsi, j'ai voté contre le budget 2021 de la Communauté de Communes, le trouvant trop dépensier, ne faisant pas cas de la situation sanitaire et économique, ne prévoyant aucune économie, continuant sur la même lancée que le précédent mandat. Une rencontre des maires du Trièves nous avait permis dans un contexte moins formel que le conseil communautaire de nous exprimer et j'avais pu donner mon ressenti en particulier dans le sens où Communes et Communauté de Communes ne doivent pas s'opposer mais travailler en partenariat. Les débats furent très intéressants et constructifs. Je tiens aussi à remercier sincèrement tous les habitants, agriculteurs, bénévoles, etc ... qui ont donné de leur temps, de leur travail, de leur peine, ont élagué nos chemins, nettoyé devant chez eux et au-delà ... silencieusement et efficacement dans un esprit citoyen admirable.

Dans le prochain écho, nous ferons un « point détaillé » sur les différentes commissions intercommunales. Les budgets de Tréminis ont été votés samedi 10 avril à 9h, horaire permettant aux habitants qui le souhaitaient d'y assister. Vous trouverez les diagrammes et explications en pages centrales. Bonne lecture ! *Anne-Marie Fitoussi*

Vie communale

Arrivée de notre nouvel agent technique Vous avez pu voir la DACIA de la mairie de retour sur les routes et chemins de Tréminis ! En effet, Cédric Colbrant a pris ses fonctions mercredi 3 mars à Tréminis. Son poste est de 20h. Cédric travaille à Tréminis 8h le mercredi, 8h le jeudi et 4h le vendredi matin. Il prend ses marques dans notre village et ses 4 hameaux avec en particulier le travail de fontainier (captages, réservoirs...) et les réseaux d'eau, il a renouvelé l'appartement au-dessus de la mairie qui vient de se libérer, a commencé à nettoyer les cimetières, les espaces verts, etc... Son référent est Alain Bailly.



Permanences des élus et ouverture de la déchèterie de Château Méa. S'inscrire avant avant 16h, le jeudi précédant une ouverture de la déchèterie.

| Dates | Accueil public mairie 9h/10h30 | Ouverture déchèterie |
|----------|-----------------------------------|--|
| 03/04/21 | Hervé Robin | Matin 10h30/12h Frédéric Melmoux |
| 17/04/21 | Hervé Robin | Après-midi 14/15h30 Alain Bailly |
| 24/04/21 | Jeanine Charpentier | X |
| 01/05/21 | X | Matin 10h30/12h Hervé Robin |
| 15/05/21 | Anne-Marie Fitoussi | Après-midi 14/15h30 Anne-Marie Fitoussi |
| 29/05/21 | Jeanine Charpentier | Matin 10h30/12h Alain Bailly |
| 12/06/21 | René Vial | Après-midi 14/15h30 René Vial |
| 26/06/21 | Isabelle Fort | Matin 10h30/12h Isabelle Fort |



Beaucoup de travail l'attend et nous lui souhaitons bonne réussite dans ce travail exigeant où il faut être à la fois « multitâche » et organisé.

Installation de composteurs

Le service des ordures ménagères/déchets de la communauté de communes du Trièves, en lien avec notre commune, va installer sur la place Alpana un site de compostage partagé accessible à tous, situé à proximité du point de collecte des ordures ménagères, de verre et des emballages. Le site de compostage est composé de trois bacs : dans le premier on dépose, dans le deuxième on stocke du broyat (ou matière sèche), dans le troisième se déroule la transformation naturelle des biodéchets (maturation). C'est dans le dernier bac que le compostage prêt à l'emploi est à disposition. Les avantages du compostage sont multiples : recyclage des biodéchets (épluchures, restes de repas, etc...), diminution de 30 % du poids des ordures ménagères (et donc moins de trajets pour les transports à l'incinérateur de

PLATEFORME DE DÉPÔTS & BROYAGE DE DÉCHETS VERTS

Uniquement réservée aux habitants de Tréminis

| Déchets végétaux acceptés | Déchets refusés |
|---------------------------|-----------------|
| | |

Accès au site
Libre sans horaires

Outre la baisse des volumes en déchèterie, ce site permet de diminuer les transports, de valoriser les déchets verts et d'utiliser le broyat obtenu en paillage dans les jardins afin de limiter l'arrosage et l'usage de certains produits

IMPORTANT Interdiction de déposer d'autres déchets et encombrants sous peine de poursuites (Jusqu'à 1500 euros d'amende) Art.R632-1 et R635-8 du code pénal

Grenoble, et moins de rejets dans l'atmosphère). Il fournit de plus un excellent amendement naturel pour les jardins, et est très bénéfique pour les sols et la biodiversité.



Une plage de dépôts déchets verts sera proposée sur l'aire située derrière la place Alpana. Il s'agira de déposer les dépôts de végétaux autorisés : branches de résineux et feuillus, feuilles, tontes de pelouses afin qu'elles soient broyées par le camion broyeur de la Communauté de Communes 1 à 2 fois par an.

Vaccination COVID19



La plupart de nos aînés de plus de 75 ans voire actuellement de plus de 60 ans qui le souhaitent, sont vaccinés, soit en s'étant inscrits à La Mure au centre de vaccination (rendez-vous Dr Bernard PERRET 04.76.30.97.97), soit en appelant au 04.76.00.31.34 ou sur internet <https://www.keldoc.com/> (indiquer centre de vaccination Alpexpo Grenoble) pour se rendre au « vaccinodrome » d'Apexpo (prise en charge efficace, rassurante et professionnelle par les pompiers du SDIS Isère), soit au centre de santé de Monestier de Clermont, soit en ayant été proposés par leur médecin traitant et /ou la mairie pour une vaccination par le SDIS à St Martin de Clelles puis à Clelles. La 4ème séance de ce type a eu lieu jeudi 15 avril dans la salle des fêtes de Clelles pour une série de 1ères injections (personnes de plus de 70 ans) et de 2èmes injections avec Pfizer. Nous n'avons pas, bien évidemment, tous les renseignements. Si vous souhaitez être inscrits pour la prochaine campagne de Clelles, n'hésitez pas à contacter votre médecin et à nous prévenir. Les personnes de plus de 60 ans peuvent être vaccinées maintenant : Sur le site « keldoc », un nouvel onglet est à disposition. Ce n'est que si une majorité des adultes est vaccinée ou immunisée que nous pourrons espérer que le virus de la COVID 19 régresse et qu'une vie pratiquement « normale » reprenne. La lumière est au bout du tunnel...

Vie communale



Cérémonies 2021 :
Comme nous sommes dans un 3ème confinement, nous ne savons pas si ces cérémonies pourront avoir lieu et dans quel format (restreint ou non)



Journée « chantier /sentier » date non encore définie

Comme chaque année, nous planifierons une journée d'entretien de l'un de nos nombreux sentiers. Nous vous tiendrons au courant en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Ce devrait plutôt avoir lieu en juillet.

- 26 avril : journée nationale d'hommage du souvenir des victimes et héros de la déportation

- 8 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Ainsi, il se peut que samedi 8 mai seul un dépôt de gerbe aura lieu au monument de la Résistance à Château-Bas sans public ni présence des associations. Nous vous préviendrons.



Inscriptions des nouveaux élèves à l'école pour la prochaine rentrée scolaire 2021/2022

Permanences en mairie le 8 et le 10 juin

Les inscriptions se font tout d'abord en mairie.

La fiche d'inscription est à retirer au secrétariat de mairie et doit être signée par les deux parents.

L'enfant doit être inscrit au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Se munir :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile récent

- du carnet de santé de l'enfant.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F724>

À l'issue des démarches, la mairie délivre aux parents une fiche d'admission. Prendre ensuite contact avec l'école par téléphone au 04 76 34 74 50 pour finaliser l'inscription.

Cabane à livres Merci de ne déposer que des livres sur les étagères. Ce local est réservé aux livres « vagabonds » et pas à autres choses, ni détritiques quelconques... Des imprimés de déplacement dérogatoire y sont déposés.



Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé :

- Jeudi 20 mai

Congés d'été (à titre indicatif)

- Du 05 au 20 juillet et du 16 au 22 août



Le **fédération française des clubs alpins et de montagne**



Le comité Isère de la FFCAM a été contraint d'annuler le Grand Parcours Randonnée 2020 pour des raisons sanitaires. Mais, en 2021, ils organiseront, sur le même site, à Tréminis un rassemblement national de randonnée alpine dont le visuel provisoire vous est présenté ci-dessus. L'événement se tiendra les 29 et 30 Mai 2021.

Les élections départementales et régionales 2021

Les **élections régionales françaises de 2021** doivent avoir lieu en même temps que les **élections départementales** afin de renouveler les 17 conseils régionaux de France. En raison de la **pandémie de Covid-19**, la loi du 22 février 2021 repousse la tenue de ces élections de mars 2021 aux 20 et 27 juin 2021.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1958>

Fours communaux

Merci de prévenir la mairie 48 h à l'avance si vous souhaitez utiliser les fours communaux. (utilisation de bâtiments communaux soumis à autorisation) L'autorisation accordée fait de vous une personne pénalement responsable lors de l'utilisation d'un four communal.



Agenda du trimestre

| | |
|------------------------|---|
| Mercredi 5 mai | Conseil Municipal à 18h |
| Samedi 8 mai | Commémoration « fin de la 2ème guerre mondiale » |
| Samedi 29 et 30 mai | Le Grand Parcours Randonnée 2021 |
| Dimanche 30 mai | Fête des mères |
| Mercredi 2 juin | Conseil Municipal à 18h |
| Dimanche 6 juin | Fête des Mères marais de Pravet 10h, 13h30 et 15h30 |
| Dimanche 20 et 27 juin | Elections régionales et départementales |



État civil

Bienvenue à

Aldo Fantelli à Château Bas

Bruno Lagoutte à Château Bas

Willi Faure à Château Bas

Marie-Line Coppi à Château Bas

Stéphane Guillet à Château Bas

Les commissions "ouvertes"

Malgré la situation sanitaire, 3 commissions extramunicipales ou « ouvertes » : la commission « transition écologique », la commission « environnement, fleurissement et développement durable » et le comité de site du « musée de la forêt » ont commencé à fonctionner.

Pour rappel, les commissions extramunicipales ont pour objectif d'associer les citoyens à la réflexion sur les grands thèmes de la vie communale. Elles leur permettent de s'informer sur les affaires de la commune, d'entretenir le dialogue avec leurs élus et de faire des propositions.

Pour autant, elles ne remplacent pas le conseil municipal et ne doivent pas devenir une tribune de transfert du débat politique.

La recherche de l'intérêt général doit guider leurs différentes réflexions et propositions. Les membres des commissions peuvent parfois être amenés à participer, sur la base du volontariat, à certaines actions menées dans la commune.

Les commissions extra-municipales siègent en assemblées sous la présidence de la maire ou d'un élu délégué.

L'assemblée peut proposer des sujets d'information et de discussion, élaborer des projets qui, après approbation par l'assemblée, seront soumis au conseil municipal.

Le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires communales, les avis des commissions sont consultatifs. Le président de chaque commission s'engage à informer ses membres des suites données par le conseil municipal aux différents avis et propositions.

Frédéric Melmoux 1^{er} adjoint a réuni les membres de la commission « Transition écologique » pour une première rencontre samedi 30 janvier et une seconde rencontre le samedi 21 mars. Voici deux articles écrits à plusieurs mains à la suite de leurs réflexions :

L'éclairage nocturne à Tréminis

La réflexion sur la durée de l'éclairage nocturne implique une réflexion plus générale sur les conséquences d'une société où la consommation électrique ne fait qu'augmenter. En effet la production d'énergie, quelle que soit sa source, génère de nombreuses pollutions et utilise des ressources qui ne sont pas inépuisables. Ainsi, il est légitime de continuer de se poser des questions, c'est ce que nous avons fait lors d'une rencontre de la commission « transition écologique » et nous vous livrons le fruit de nos recherches.

L'installation d'éclairage public se fait sur 9 réseaux, indépendants du fait de leur éloignement, pour un coût total d'abonnement de 880€HT par an. Quatre points lumineux isolés ne sont pas raccordés au système d'extinction nocturne car le coût de l'équipement reste élevé (environ 1500 €HT)

La consommation globale est estimée à 23000 kWh pour un coût d'environ 2500 €HT par an.

Actuellement l'extinction nocturne est effective de minuit à 5h sauf les veilles et jours fériés (soit 16 jours/an sans extinction). La durée d'éclairage reste difficile à estimer car elle varie selon les saisons et la météorologie.

Néanmoins, on peut estimer que chaque heure d'extinction nocturne supplémentaire engendrerait une économie d'environ 420 €HT par an et serait une bonne chose pour la biodiversité. En effet, la biodiversité fonctionne en grande partie la nuit. On estime qu'environ 28% des vertébrés et 65% des invertébrés sont en tout ou en partie nocturnes.

Donc toutes ces espèces ont besoin d'obscurité. Elles possèdent des adaptations spécifiques pour vivre dans l'obscurité qu'elles soient biologiques, morphologiques, comportementales.

Contrairement à nous, humains, nous sommes des animaux diurnes sur le plan biologique et nous avons fait le choix de vivre en partie sur la période de nuit et donc de produire de la lumière artificielle pour cette raison.

Les conséquences de l'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbation pour la biodiversité : modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations, fragmentation des habitats des différentes espèces et pollinisation qui échoue ; la pollinisation se fait essentiellement la nuit.

Depuis quelques années une politique publique a été mise en place pour freiner cette pollution lumineuse et le village de Tréminis a été précurseur puisqu'en 2016 l'ensemble de l'éclairage public a été repris afin de mettre en place l'extinction nocturne et de remplacer la totalité des points lumineux par des appareillages plus économiques, ayant une orientation vers le sol avec des lampes à teinte chaude. Et nous pouvons en être fiers.

Enfin, à ceux qui craignent une augmentation des atteintes aux biens et aux personnes, il n'en est rien, des études le prouvent, il y a moins d'actes de délinquance quand il n'y a pas de lumière. Les cambrioleurs ne semblent pas apprécier d'opérer dans l'obscurité.

Après cet état des lieux, les questions restent entières, au-delà des économies réalisées l'impact sur l'environnement est un argument important. Les préjudices sur la vie des habitants d'étendre la plage d'extinction nocturne d'une heure, deux ou trois heures justifient-ils les pollutions induites, les atteintes à la biodiversité et les coûts ? Est-il pertinent de garder un éclairage continu les veilles de jours fériés ainsi que le 1^{er} mai, 8 mai, 11 novembre. Une consultation pourrait permettre d'avoir vos avis.

Article proposé par la commission transition écologique, écrit à plusieurs mains par Christine Melmoux, Freddy Melmoux, Pascale Perrin, Valérie Sale.

Les commissions "ouvertes"

Et si on parlait des « mauvaises herbes » ?

On pourrait se poser la question de la notion de « mauvaises herbes » : Y a-t-il dans la nature des « mauvaises » herbes ? Nous n'irons pas sur ce terrain-là, certains raffolent des pissenlits quand d'autres en font leur bête noire. Chacun ses goûts, dirions-nous. On pourrait s'arrêter là, seulement ces fameuses mauvaises herbes, il faut quand même en faire la chasse et cela a des conséquences sur notre environnement. L'utilisation d'herbicide, si pratique soit-elle, génère des pollutions du sol, des nappes phréatiques et les produits se retrouvent dans nos rivières. Certains en utilisent peu et pensent cela sans conséquence, ce qui est une erreur. C'est la raison pour laquelle la commune a fait des choix, désherbage manuel, désherbage thermique et parfois mécanique avec la balayeuse. Cela prend beaucoup de temps et chacun peut aider notre agent communal en contribuant à l'entretien des parties communes autour de son habitat, mais attention sans utiliser d'herbicides, par ailleurs interdits par la législation pour les collectivités territoriales.

Article proposé par la commission transition écologique,

Jardinières et fleurissement Réunis sous la houlette de Jeanine Charpentier, vice-présidente, les membres de la commission extra-municipale « Environnement, fleurissement et développement durable » ont préparé le futur fleurissement et embellissement de la commune. Il a été décidé de procéder à la fabrication de jardinières en bois qui sont dispatchées dans les quatre hameaux et remplaceront petit à petit les bacs en plastique offerts par l'ancien comité des fêtes. Aussi Daniel, Francis et Michel sont allés à la scierie du village pour récupérer les planches et tasseaux nécessaires à la confection des bacs, suivant le prototype de Francis. Un travail délicat et méticuleux de cette sympathique équipe où chacun avait une tâche bien précise, Daniel à la coupe, Francis au ponçage, Michel au montage, a permis la fabrication de 19 magnifiques bacs qu'il a fallu ensuite poncer et lasurer. Puis le 29 mars, les membres ont procédé au remplissage et à la plantation de jolies fleurs qui égayeront les rues du village cet été. Nous remercions aussi la personne qui a donné de la terre pour remplir les bacs et du plastique pour les étanchéifier. Une deuxième séance de plantation aura lieu plus tard avec l'arrivée de nouveaux plants dans les bacs en plastique. Les écoliers sèmeront des graines de fleurs qui égayeront aussi les jardinières colorées.

Une idée a été lancée par Jeannine pour embellir les buses de l'entrée du village avec des dessins multicolores. Carole soumettra la proposition aux écoliers qui ne manqueront pas de nous surprendre par leur talent et leur imagination. Comme ce projet avait été soulevé par le comité du musée de la forêt, le thème sera « la forêt et ses arbres. » *L'équipe de la commission « environnement-fleurissement »*



LE SINGULIER MUSEE DE LA FORET

Depuis septembre 2020, le projet créé dans le cadre de la Capitale champêtre de la culture 2023, a largement évolué. Tréminis est la 1^{ère} des 7 communes qui ont commencé à réfléchir collectivement et peut donc servir d'exemple à celles qui vont nous rejoindre.

32 personnes ont assisté à une ou plusieurs réunions, d'autres ont demandé des informations, et l'école est partenaire : c'est bien parti !

4 commissions se sont mises en place : **Les métiers du bois - La gastronomie - La mémoire - Art & artisanat**. Les pistes se font nombreuses et chacun y va de son avis, s'empare d'un thème, cherche des souvenirs ou des objets, échange avec son voisin. Quelques exemples :

un collectif d'habitants va essayer d'inventer des spécialités culinaires qui devront faire la renommée du village, tout en préparant des menus complets à partir d'ingrédients que nous pouvons trouver sur le village : herbes et plantes, plats transformés ... pour les mettre au menu des lieux de restauration, puis sur la table d'un grand banquet

un autre va questionner chacun de vous qui avez des souvenirs sur les métiers de la forêt, les outils, les bâtiments, afin de raconter la vie de Tréminis et de ses personnages marquants : à vos photos et souvenirs !

mais parler du passé doit nous aider à raconter le présent : ceux qui font vivre la forêt, avec ses usages, ses savoir-faire et ses règles. Puis à prévoir le futur avec les enfants, le changement climatique rendant la forêt de plus en plus fragile : l'aspect pédagogique est un élément important

quant aux artistes et aux artisans, un 4^e groupe cherche à lister toutes les créations et les créateurs liés au bois qui pourraient nous aider à concevoir de nouveaux parcours, des fêtes familiales, des expositions de voisinage, des spectacles étonnants, mais toujours à taille humaine pour une forêt contemplative à parcourir avec douceur.

Si vous avez envie de nous rejoindre, faites signe, il y a encore de la place !

Si vous avez des idées et des propositions, n'hésitez pas, vous pouvez nous joindre par l'Echo !

Si vous avez des souvenirs à raconter, des objets à montrer (cartes, photos, outils etc.), nous sommes curieux de les découvrir !

L'équipe du Musée Singulier de la Forêt





Rallye du Trièves 2021

Le rallye du Trièves passera samedi 31 juillet à Tréminis dans l'après-midi. La spéciale partira du Serre pour traverser ensuite le hameau de l'Eglise par le carrefour de la route du Serre et du chemin des Virats avant de prendre la montée du col de Mens. (un seul passage par véhicule)

Des commissaires seront répartis sur toute la portion et pourront réguler à la demande la traversée d'habitants en interrompant momentanément la course.

Une attention particulière des organisateurs l'ASA Dauphinoise et le CORAT, ligue Rhône Alpes concerne le respect de la sécurité routière lors des journées de reconnaissance du circuit.

Si la situation sanitaire le permet, une buvette sera proposée avec un point spectateurs sécurisé dans le champ situé avant le banc du carrefour route du Serre et chemin des et sera tenue par le nouveau Comité des fêtes et le Trémini's Club.

ACHAT D'ÉNERGIES



Conseils pour choisir vos fournisseurs d'électricité et de gaz

Vos factures d'énergies représentent une part importante de votre budget ? Vous êtes démarché par des fournisseurs pour souscrire une nouvelle offre ? Vous ne savez pas quoi faire ? En tant que particulier, vous pouvez encore bénéficier des tarifs réglementés de vente, régulés par les pouvoirs publics.

Seuls les opérateurs historiques sont autorisés à les commercialiser (principalement EDF pour l'électricité et ENGIE pour le gaz naturel*). Depuis 2007, vous avez toutefois la possibilité de renoncer à tout moment à ce droit et de souscrire une offre de marché avec votre fournisseur historique ou un fournisseur alternatif. Les prix sont alors fixés librement par ces derniers. Néanmoins, une fois en offre de marché, vous conservez la possibilité de revenir en tarifs réglementés de vente. Toutefois, soyez vigilant, la résiliation de votre contrat en offre de marché peut entraîner des frais. *Pour savoir si vous êtes en tarif réglementé de*

vente, il vous suffit de prendre vos dernières factures d'énergies. En électricité, les tarifs réglementés de vente sont communément appelés dans votre contrat « tarif bleu ». Les fournisseurs d'énergies démarchent régulièrement les particuliers pour qu'ils souscrivent une offre de marché. Vous restez libre d'examiner leur proposition et d'y souscrire si vous considérez qu'elles sont plus favorables qu'un abonnement aux tarifs réglementés. Prenez toutefois le temps d'étudier la proposition et surtout de bien la comparer avec d'autres offres proposées par des fournisseurs ainsi qu'avec celle des tarifs réglementés de vente. Cette étape est complexe : Offre incluant l'abonnement, la consommation et les 4 taxes (TCFE, CTA, CSPE et TVA) ? Prix fixe ou variable et selon quel indice ? Période d'engagement et pénalité éventuelle de résiliation ? Qualité du service clientèle ?

Pour vous aider, vous pouvez consulter le site indépendant du médiateur national de l'énergie qui vous donne accès à un comparateur d'offres : <https://www.energie-info.fr/>

Restez vigilant face au démarchage ! Depuis la fin des confinements, le démarchage téléphonique, mais aussi à domicile a repris de plus belle. Voici quelques conseils pour vous aider : Demandez la carte professionnelle du démarcheur et demandez-lui pour qui il travaille exactement, notez son nom et son numéro de téléphone au cas où ; Ne signez aucun document, ne fournissez aucun RIB et ne payez rien le jour même ; Ne lui donnez pas une de vos factures d'énergies ; Ne communiquez pas votre numéro de compteur, Ne cédez pas à la pression de « l'offre valable uniquement aujourd'hui », Méfiez-vous du motif de la visite (sondage, étude ...)

Si vous êtes intéressé, ne signez rien dans la précipitation, dites au démarcheur

que vous allez réfléchir sur le devis qu'il a établi. www.te38.fr

Vous rencontrez des problèmes de réception TNT ?

L'image de votre téléviseur se pixelise à certaines heures d'écoute, cela est peut-être dû à des perturbations induites par les antennes de téléphonie mobile installées sur le relais TDF de Château-bas lors des pics de communication.

La solution consiste à installer un filtre avant l'élément actif de l'antenne. Cette intervention est gratuite, prise en charge par l'Agence Nationale des Fréquences.

Signalez-vous sur le site recevoir-latnt.fr ou au 0970.818.818

ENEDIS



Avec les élus de Lalley, St Baudille et Pipet et Prébois, nous avons rencontré à Prébois, le 19 mars, notre interlocuteur régional ENEDIS Pascal Fauron afin qu'il nous explique la cause des nombreuses microcoupures d'électricité qui nous impactent depuis quelque temps. En fait, le courant électrique nous provient de La Mure, point source et effectue un périple pour arriver jusqu'à Tréminis en fin de réseau.

<https://www.enedis.fr/open-data-cartographie-des-reseaux>

Les microcoupures proviennent de causes multiples : lignes vieillissantes, humidité dans les isolateurs fêlés ou cassés... N'hésitez pas à prévenir votre assurance en cas de dégradations de vos appareils dues à ces microcoupures. Cette année et la suivante, les travaux de remises en état seront axés sur notre territoire le Trièves. C'est pourquoi vous avez reçu des courriers ENEDIS concernant des risques de coupures pendant des travaux. Le 15 avril, notamment où le pylône de la plaine de Château Bas qui avait été réduit suite à un accident, a été remplacé complété par d'autres travaux. Le 5 mai, poursuite de l'élagage non terminé l'an dernier.

Numéros utiles

Accueil Enedis : 09 69 32 18 53

Dépannage : 09 72 67 50 38

24h sur 24; 7jours sur 7

Linky : 0 800 054 659



L'arbre
généalogique

Nous avons travaillé sur notre arbre généalogique. C'est un arbre où l'on met les photos des personnes de notre famille: les enfants, les parents, les grands-parents... Nous avons peint nos arbres et nous rajouterons les photos à la maison.



Jeudi 25 mars, nous avons regardé 5 courts métrages. Le premier était Kiki la plume, le deuxième était Morochka, le troisième 1 m/heure, le quatrième Mauraude et Murphy et le cinquième était le vélo de l'éléphant. L'après-midi nous avons créé des courts métrages. Lily, Liloumey et Shivani ont

Le coin de l'école



raconté la ferme en pleine nature avec des moutons qui vont à la rivière. Télió, Léana et Léon ont raconté l'histoire d'un chevalier qui devient invincible. Quetzal, Silmaë, Corentin et Tawa ont raconté « l'ordre croissant », l'histoire d'un croissant qui se fait manger par un poisson qui se fait manger par un requin qui se fait manger par un dragon. Tindéo,



Nous sommes tous des chevaliers des Temps Modernes.

Pour apprendre à bien vivre ensemble, nous avons regardé une vidéo qui explique comment se comporter comme un chevalier. Ensuite, nous avons dessiné nos propres chevaliers et fait une affiche.

Comme tous les chevaliers nous avons une épée, un bouclier, une quête et une règle. L'épée se sont nos mots. Ils peuvent être à double tranchant: d'un côté nos mots peuvent donner de la joie et de l'autre ils peuvent blesser. Il

faut faire attention à nos paroles et utiliser le côté gentil. Le bouclier nous sert à se protéger des paroles méchantes des autres mais il ne faut pas s'enfermer dedans. La quête nous sert à rechercher la vérité parce qu'il vaut

mieux savoir que croire. La règle est de toujours faire de notre mieux.



Le Budget 2021

Les comptes administratifs et les budgets

Il existe un budget pour la Commune et un budget pour les services de l'eau et de l'assainissement qui sont votés chaque année. Chacun est constitué de deux parties qui doivent être chacune équilibrées en dépense et en recette.

- Il y a une partie « Fonctionnement » sur laquelle sont prévues les dépenses d'entretien de la commune, de l'école, les participations versées aux organismes auxquels adhère la commune (Syndicat de télévision, Service de secours...), les frais de personnel, les indemnités des élus et les charges financières (intérêts des emprunts).

Ces dépenses sont financées par les recettes de fonctionnement (qui proviennent majoritairement du produit des impôts locaux pour le budget de la Commune et des factures d'eau et d'assainissement pour le second budget)

-Il y a la section « investissement » sur laquelle sont prévues les dépenses relatives aux projets structurants, aux travaux importants comme les renforcements de capacité de voirie, l'équipement informatique, l'isolation de bâtiments communaux, les renforcements de réseaux...

Ces dépenses sont financées en partie par les subventions, les sommes disponibles sur la partie fonctionnement et non nécessaires à son équilibre, les éventuels emprunts.

Le compte administratif permet de rapprocher les recettes et les dépenses réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 des prévisions qui ont été votées sur le budget prévisionnel 2020.

Il présente également les résultats à la clôture de l'exercice. Ces résultats (positifs ou négatifs, sont ensuite reportés sur les budgets prévisionnels de l'année suivante)

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

| Budget Principal de la Commune | | |
|--------------------------------|---|-----------------------|
| | Partie Fonctionnement | Partie Investissement |
| Dépenses | 254 041.74 | 197 984.68 |
| Recettes | 441 431.00 (dont 106 973.99 d'excédent de 2019) | 94 059.47 |
| Résultat | Résultat positif de 187 389.26 | |

Les investissements de 2020 : Le renforcement de route (Rapidet, La Sagne, La Faurie, La Chenal), L'espace Naturel Sensible du Marais de Pravet, la programmation de l'achat de matériel informatique pour l'école et l'achat de terrains, la poursuite de l'opération de nommage des voies et de numérotation

| Budget de l'Eau et de l'Assainissement | | |
|--|---|-----------------------|
| | Partie Fonctionnement | Partie Investissement |
| Dépenses | 30 659.11 | 70 293.63 |
| Recettes | 106 181.51 (dont 54 795.18 d'excédent de 2019) | 45 201.99 |
| Résultat | Résultat positif de 75 522.40 | |

Les investissements de 2020 : La poursuite de l'étude de protection des périmètres des captages, les renforcements des conduites d'eau et d'assainissement sur la partie haute du hameau du Serre et la remise à neuf de la chaussée

LES BUDGETS PREVISIONNELS 2021

Les sections de fonctionnement et d'investissement doivent être équilibrées, et les finances d'une collectivité locale doivent répondre à 5 grands principes budgétaires : principe d'annualité (un budget par an), principe d'universalité (l'ensemble des recettes sert à couvrir l'ensemble des dépenses), principe d'unité (un seul budget par commune sauf pour les services commerciaux comme le budget de l'eau et de l'assainissement qui fait l'objet d'un budget annexe), principe de spécialité des dépenses (une dépense n'est affectée qu'à un seul objet - prévues dans un chapitre budgétaire et principe de sincérité et d'équilibre

La réforme de la fiscalité locale

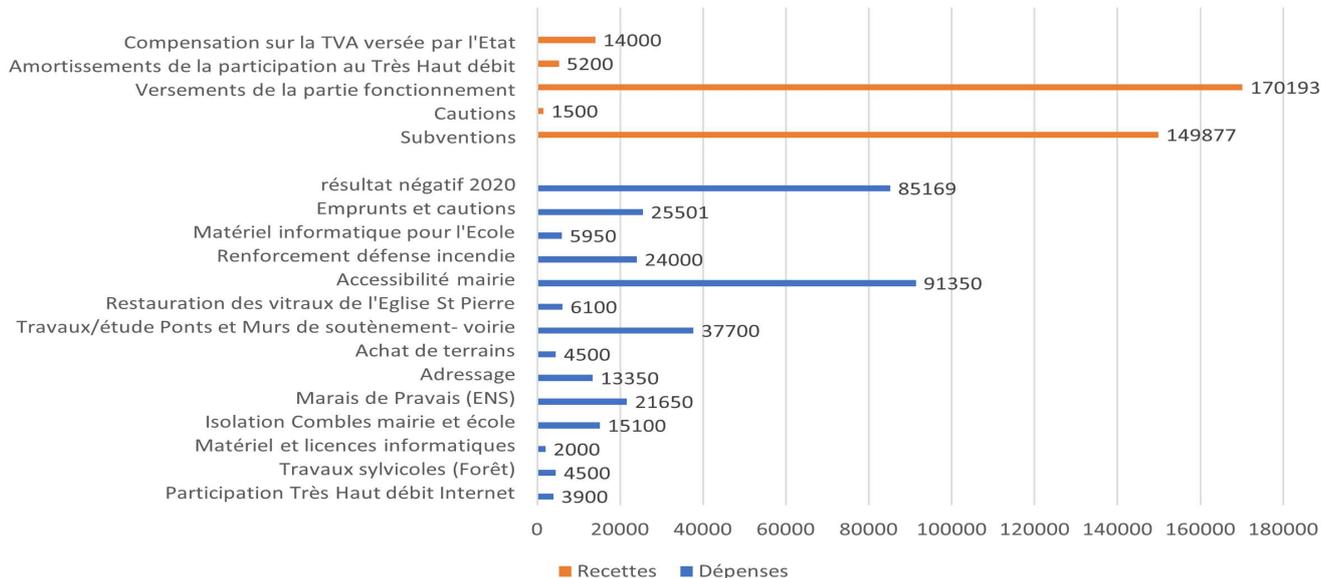
réel.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires continuera à être perçue par les Commune et Communautés de Communes sur la base du taux de 2019. La part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties revient à la Commune. Aussi les Communes doivent adopter un taux égal au Taux Communal + le taux voté par le Département en 2020. La Municipalité ayant décidé de ne pas augmenter ses taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties, les taux sont adoptés comme suit : 32.77 % (16.87 % pour le taux communal de 2020 + 15.90 % taux anciennement perçu par le département)

Le budget 2021

| Budget Principal de la Commune | | |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| | Dépenses | Recettes |
| Partie Fonctionnement | 280264 | 280264 |
| Partie Investissement | 340770 | 340770 |
| TOTAL | 721034 | 721034 |

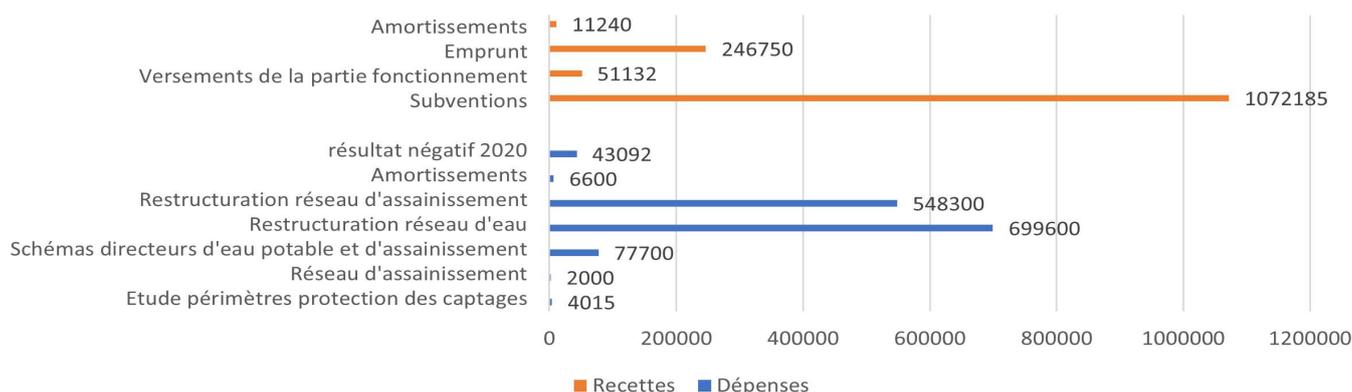
Programme d'investissements 2021



Budget de l'Eau et de l'Assainissement

| | Dépenses | Recettes |
|------------------------------|----------------|----------------|
| Partie Fonctionnement | 109130 | 109130 |
| Partie Investissement | 1381307 | 1381307 |
| TOTAL | 1490437 | 1490437 |

Programme d'investissement 2021



La période de facturation est à cheval sur deux années civiles. Elle s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin.

La facture d'eau et d'assainissement (pour les abonnés raccordés à l'assainissement collectif) se compose de 2 parties. Une part fixe et une part proportionnelle au nombre de m³ consommés sont facturés selon une grille tarifaire composée de 3 tranches.

Sur la partie Eau, l'agence de l'eau perçoit la redevance pollution que la Commune lui reverse après l'avoir collectée via les factures qu'elle vous adresse. Soit 0.15€ par m³.

Sur la partie Assainissement, l'agence de l'eau perçoit la redevance modernisation de réseaux que la Commune lui reverse également après l'avoir collectée via les factures qu'elle vous adresse. Soit 0.28€ par m³ pour 2021 (0.27€ en 2020).

La Commune s'acquitte également d'une redevance qui n'apparaît pas sur la facture des abonnés. Il s'agit de la redevance prélèvement. Elle est calculée sur les volumes prélevés et comptabilisés au niveau des réservoirs d'eau potable. Elle inclut tous les volumes : ceux facturés aux abonnés, les volumes comptabilisés sur les bassins publics, l'arrosage, les poteaux incendie, les pertes sur réseau... En 2020 elle s'est élevée à 5605€

Les pages des écoliers

CHARADES

Mon premier est un animal qui vole les objets qui brillent.
Mon deuxième est la femelle du rat.
Mon tout est une personne qui vit sur l'eau.
Liloumey

Mon premier est un animal qui mange du fromage.
Mon deuxième est la première syllabe de domino
Mon tout sert à flotter sur l'eau.
Télio

Mon premier est la dixième lettre de l'alphabet.
Mon deuxième est une syllabe d'agrafe.
Mon tout vit en Afrique.
Silmaë

Mon premier est une syllabe de poubelle.
Mon deuxième vient de la vache.
Mon tout vit dans la basse-cour.
Silmaë

Mon premier est un animal de compagnie qui ronronne.
Mon deuxième est l'endroit où on met les fleurs.
Mon tout est quelque chose qui se met sur la tête.
Shivani

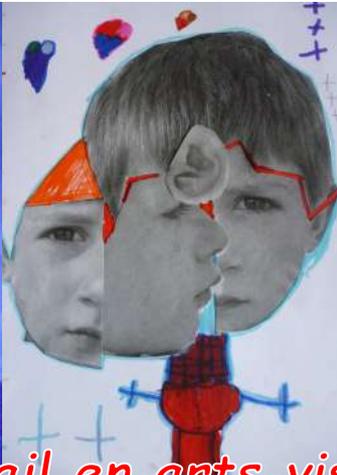


La forêt s'invite à l'école !

Nous avons planté 6 arbres pour les journées de l'arbre et de la forêt 2021 avec Cédric dans le talus du terrain de jeux. Nous avons creusé des trous et mis des tuteurs pour qu'ils poussent bien droits. On les a entourés de filets de protection pour éviter que les chevreuils et les lièvres ne viennent les grignoter ! Maintenant, il faudra les arroser et observer leur croissance !



Nous avons fait nos portraits à la manière d'Andy Warhol et de Picasso.



Travail en arts visuels sur le portrait



Des nouvelles de l'ENS et la fête des mares

Des nouvelles de l'ENS

Les travaux

Du fait d'un engorgement trop important du site au cours de l'hiver, le creusement de la mare est décalé à l'automne prochain, lors de l'étiage du marais.

Le chantier de suppression des pins sylvestres entre le marais et la zone de captage a été réalisé en mars par l'entreprise Perret. La continuité visuelle entre le captage et le marais est ainsi restaurée.

Une chouette sortie

Dans le cadre de l'inventaire des chouettes de montagne prévue au plan de gestion, la LPO a mené fin mars une sortie sur le terrain. Deux espèces étaient plus particulièrement recherchées : la Chevêchette d'Europe et la chouette de Tengmalm.

La chevêchette d'Europe est un petit rapace nocturne (le plus petit d'Europe), peu farouche, habitant les forêts d'épicéas de montagne. Elle se nourrit essentiellement de passereaux et peut chasser des proies plus grosses qu'elle. Elle est active au crépuscule et à l'aube.



La chouette de Tengmalm apprécie les forêts denses, les marais et les prairies. Strictement nocturne, elle est difficile à repérer autrement qu'au nid. Elle se nourrit principalement de petits rongeurs.

La technique utilisée est dite de « la repasse » Elle consiste à diffuser l'enregistrement sonore du cri d'un mâle afin de provoquer une réponse du mâle résident qui défend son territoire. Considérée comme invasive, cette technique efficace en période de reproduction est strictement contrôlée et limitée dans le temps.

5 points d'écoutes avaient préalablement été identifiés dans la forêt entre le marais et les alpages. A l'aller, en tombée de nuit la diffusion du cri de la chevêchette d'Europe a d'abord provoqué une réaction chez les passereaux, signe qu'ils avaient déjà été en contact avec l'espèce et connaissaient son cri. Au troisième point un individu a réagi. Il est venu se positionner quelques mètres au-dessus de nous, répétant un cri doux, signe de son irritation de voir un concurrent arriver sur son territoire. La chevêchette d'Europe est bien présente autour du marais de Pravet.

Au retour, nous avons, sans succès, recherché la chouette de Tengmalm. Elle est pourtant bien présente sur Tréminis. Une prochaine fois peut-être.



La fête des Mares

Dans la cadre de la fête nationale des mares nous vous proposons des ateliers de visite et de découverte du site de l'ENS
le dimanche 6 juin 2021 à 10h, 13h30 et 15h30.

Au programme : la flore du marais, les petites bêtes de la prairie, remonter le temps, un voyage immobile du nord au sud

Renseignements et réservation au 06.78.21.42.62

<https://www.snpn.com/portail-fete-des-mares/participer-a-la-fete-des-mares/#titre3>



Nos associations



Le Trémini's Club

En ce mois d'Avril, le Club n'est pas très actif, et pour cause, nous en sommes toujours à peu près au même point que l'an dernier à la même époque. Ce Covid 19 ne veut plus nous quitter, il se cramponne et nos activités sont à l'arrêt.

Cependant, vous nous avez peut-être vus ou rencontrés par les chemins du village. En effet, à chaque fois que le temps le permet, nous nous retrouvons quelques-uns pour profiter du soleil et de nos petits chemins. Il est facile de ne pas être trop nombreux ensemble, et de respecter le quota de 6 personnes. Nous sommes en principe tout au plus une dizaine et chacun marchant à sa vitesse, le groupe s'étire le long du chemin et parfois il y a trois ou quatre « sous-groupes ». Mais ça fait du bien de se retrouver un peu dehors et de pouvoir discuter les uns avec les autres. Impossible pour le moment de nous retrouver dans notre local, mais ce n'est pas grave, le temps reviendra bien où nous pourrons nous y rendre.

Jacqueline Bonnet



avant le 20 avril au 06.82.87.72.19

Tarifs pour des brioches de 400g : nature 5€, chocolat ou pralines 6€

Merci d'avance pour votre soutien !

Les parents du SOU de l'école de Tréminis

L'écran Vagabond du Trièves



Il y a un an, le 14 mars 2020 à minuit : pour la première fois en 125 ans, tous les cinémas ont

été fermés aux publics pour freiner la propagation d'un virus. Malgré les gros efforts consentis lors de leur brève réouverture, nos salles ont de nouveau fermé pour plus de 4 mois, et nous ne disposons d'aucune perspective précise de réouverture. Avec le réseau ACRIRA (Association des Cinémas de Recherche Indépendants), nous réaffirmons : que la salle de cinéma est essentielle, que nous avons hâte de revoir des films, ensemble, et dans nos salles. L'Écran Vagabond avait programmé des films qui viennent d'être récompensés aux Césars : « Adieu les cons » : meilleur film, meilleur réalisateur, et cinq autres récompenses. « Antoinette dans les Cévennes » : meilleure actrice. « Josep » : meilleur film d'animation. « Adolescentes » : meilleur film documentaire, et deux autres récompenses.

Dès que nous le pourrons nous reprendrons le fil de nos séances avec les projections de ces films primés avec le plus

grand plaisir des bénévoles de Tréminis.

Nous participerons aussi au « festival du pastoralisme » certainement pas avant septembre 2021. Nous espérons avoir des témoignages d'éleveurs, d'alpagistes, Tréminis étant renommée pour son magnifique alpage du Col de la Croix. <https://www.festival-pastoralismes.com/>

Les bénévoles de l'Ecran Vagabond du Trièves

LA MARGELIERE

REPAS A EMPORTER

le VENDREDI SOIR

12€/PERSONNE

Commande avant le mercredi 20h au 06.34.59.43.86

VENDREDI 16 AVRIL

SAMOUSAS AUX LÉGUMES (2) / AU PORC (2)

SALUCE AIGRE DOUCE

RIZ 3 GRAINS

TARTE CARAMEL CHOCOLAT

VENDREDI 23 AVRIL

MAKIS SAUMON (4)

MAKIS VEGES (4)

SALADE CHOUX CHINOIS

DESSERT SURPRISE

VENDREDI 30 AVRIL

NIEMS AU PORC (4) OU VEGES (4)

RIZ CARI ONIGIS

CHOUX A LA CREME

VENDREDI 7 MAI

TAJIN VEGETARIEN

BONCHETTES TERYAKI POULET

GATEAU A LA FIGUE

A récupérer sur place : Gîte La Margelière, Château Bas, 38710 TREMINIS
Livraison possible sur demande

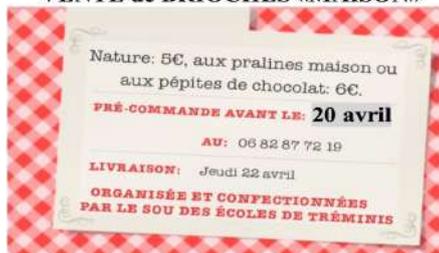
ATTENTION PAS DE CB !



Le Sou des écoles

Après un marché de Noël plein de couleurs, saveurs et objets fabriqués par les enfants et les membres de l'association, le Sou des écoles de Tréminis se lance dans une fabrication "maison" de brioches pour sa prochaine action. Il y aura 3 brioches au choix : nature, pépites chocolat ou pralines maison, le tout soigneusement confectionné par les parents et membres du sou avec de bons petits produits, cuits et livrés dans la foulée le jeudi 22 avril. Vous pouvez passer commande

VENTE de BRIOCHES «MAISON»



Les assidus de la boule de Fer- rand vous donnent rendez-vous aux beaux jours sur le terrain de Château Bas !

La place "Alpana" et "moment apéro-poétique"

La place « Alpana » de Château méa

Pour ceux qui s'interrogent sur l'histoire de notre belle Alpana, œuvre de l'artiste plasticien Jeff Saint Pierre...

Depuis 2007, Tréminis compte une nouvelle habitante, et pas des moins imposantes ... Alpana fait partie d'un groupe de 8 statues représentant une mère et ses filles, la mère à Grenoble et ses 7 filles aux confins du département. Les autres sœurs d'Alpana sont à Sablons, Aoste, Besse en Oisans, Le Péage de Roussillon, les Roches de Condrieu et Villette d'Anton. (ALPANA (Tréminis), ANNA (Péage de Roussillon), ANNE (Besse en Oisans), AUGUSTA (Aoste), CAMILLE (Les Roches de Condrieu), HONORINE (Sablons))

L'artiste explique : « Derrière ce projet, il y a l'histoire de l'humanité, de son extension et de son expansion. Le métal, je l'utilise comme un élément transparent. On voit à travers mes sculptures. Quand elles sont placées à l'extérieur, elles vivent, évoluent, changent de couleur. Selon le temps, la pluie, la neige, le grain de rouille qui se développe n'est pas le même. »

La figuration humaine, dans la sculpture de Jeff ST-PIERRE s'associe de façon naturelle au mouvement. Toutes les œuvres semblent arrêtées dans leur propre mouvement, se figeant dans un équilibre précaire.

Les membres de la commission « environnement, fleurissement » ont commencé un nettoyage et un embellissement de la zone située à l'arrière d'Alpana en plantant des végétaux et en installant une table de pique-nique. Un beau panorama avec vue sur le Grand Ferrand !

La place Alpana sera ainsi mise en valeur et accueillera les visiteurs admiratifs !



Santé morale : à la vôtre !!

Rien n'est plus contrôlé que l'eau du robinet ! Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Agence Nationale de Santé ! L'eau distribuée est contrôlée en permanence par des capteurs chargés de mesurer la concentration en particules et en désinfectants (chlore et ozone). Un million de parisiens boit de l'eau de l'Oise en toute sécurité, sans calcaire ni goût de chlore. Les procédés de haute technologie sont utilisés « pour épurer presque parfaitement l'eau de la rivière. En plus du filtrage classique au sable et au charbon actif, s'ajoute un « nano filtrage » qui arrête jusqu'aux bactéries, pesticides et même virus ! » De tels équipements nous montrent avec quelle prudence nous voulons protéger la santé de nos corps. Or, il existe un domaine où l'on est beaucoup moins exigeant, c'est la santé morale !

Si le monde est malade, ce n'est pas une eau pure désaltérante qui lui rendra une bonne santé.

Alors ? Quel chemin pour une bonne santé morale ?

Je serais tenté de dire : un seul chemin : le pastis ! Mais non, je plaisante ! **Si vous lisez jusqu'au bout, vous verrez que le pastis (tout de même !) rime avec poésie !**

Et si c'étaient les choses simples de la vie, lecture, promenade, petit café pris en terrasse (enfin quand c'est possible !!), regarder passer les gens, regarder passer les nuages ? Si c'était aussi lire des poèmes ?

Celui de Mahmoud Darwich : Le reste d'une vie

Si l'on me dit : Tu mourras ce soir,
Que feras-tu du temps qui te reste ?
Je regarderai la montre à mon poignet,

Je boirai un jus, mordrai dans une pomme

et j'observerai longuement une fourmi qui a trouvé sa subsistance

Puis je regarderai encore ma montre :

J'ai encore le temps de me raser
de prendre un bain, de me chuchoter :

« La parure est indispensable à l'écriture,
Que l'habit soit bleu... »

Je m'installerai jusqu'à midi, vivant, à ma table,
Sans voir trace d'une couleur dans les mots,

Blancheur, blancheur, blancheur...

Je préparerai mon dernier déjeuner,
Verserai deux verres de vin : pour moi

Et pour qui se présentera sans rendez-vous.

Puis je ferai une sieste entre deux rêves
mais mes ronflements me réveilleront...

Je regarderai encore ma montre :

Il reste du temps pour lire

Je lirai un chapitre de Dante, la moitié d'une mu'allaga

je verrai comment ma vie m'abandonne pour d'autres

Et ne m'inquièterai pas de savoir qui remplira sa part inaccomplie.

Ainsi donc ?

Oui. Ainsi.

Et puis ?

Je me recoifferai,

mettrai ce poème

à la corbeille,

porterai une chemise à la dernière mode d'Italie,

Je me ferai escorter par un cortège de violons d'Espagne

Puis

J'irai à pied

Au cimetière !



Jeanine Charpentier

Le courrier des lecteurs

La république de Saillans

Il y a quelques jours j'ai suivi un documentaire tourné à Saillans dans la Drôme, ville dont j'avais entendu parler lors de la réunion publique après l'élection de la nouvelle équipe municipale. Saillans avait été en 2014 un modèle de démocratie participative, mais, à 18 voix près l'équipe sortante n'a pas été réélue.

J'ai beaucoup aimé le commentaire d'une ancienne élue, en gros voici ce qu'elle expliquait.

Des habitants voudraient que le Conseil municipal prenne les décisions qu'ils préconisent. Oui, mais, d'autres souhaitent juste le contraire...

Alors, que doit faire le Conseil ?

Supposons qu'il décide selon le choix des premiers, alors, les autres seront mécontents, c'est normal. Et s'il suit l'avis des seconds, les premiers n'apprécieront pas.

Difficile, n'est-ce pas ?

Alors, il y a une autre solution, réfléchir, écouter les propositions des uns et des autres, et retenir ce qui semble intéressant et possible de chaque côté.

Oui, mais dans ce cas, les deux « camps » risquent de se sentir floués et tous peuvent être déçus.

Eh bien, je crois qu'on peut penser différemment, et que chacun puisse se dire que finalement, après discussion on a pu faire avancer les choses, pas aussi loin qu'on aurait souhaité, certes, mais c'est un début. Non ?

Ça ne ressemblerait pas à la démocratie ça ?

Alors, tolérance, respect des idées des autres, c'est indispensable pour le bien vivre ensemble.

Mais n'oublions pas qu'à la fin, c'est le Conseil municipal qui aura le dernier mot, c'est lui qui connaît les possibilités de la commune au niveau financier.

Michèle Robin

<https://lcp.fr/programmes/la-republique-de-saillans-59752>

Un patrimoine inestimable,

Tréminis, tant de richesses, des forêts, des bois, de nombreux monuments patrimoniaux l'église, le temple, la chapelle, sans compter les fours à pain et nombreuses fontaines qui viennent nous rappeler la vie d'un village jadis prospère.

Nous avons un autre patrimoine, certainement sous-estimé. Je veux parler, ici, des nombreux logements communaux. Sans eux plus d'école, plus de jeunes parents s'investissant dans des projets sur notre territoire. En effet, peu de jeunes couples, si ce n'est ceux qui héritent de terrains ou de maisons, sont en capacité financière de s'installer dans notre village. D'autant que la pression foncière exercée par les résidences secondaires, qui représentent plus de 60% des maisons, ne permet pas aux jeunes d'investir sur le village. L'analyse des lieux de résidence des enfants scolarisée à Tréminis l'illustre bien. Cette année, sur 15 enfants scolarisés dans l'école communale, seuls 3 vivent dans une famille où les parents sont propriétaires. Ainsi, 12 vivent dans des familles où les parents sont locataires. Sur ces 12 enfants, 5 habitent dans des logements de la commune. Sans les logements communaux, l'école aurait déjà fermé.

Toute la jeunesse, l'avenir des petits villages, l'espoir d'une relocalisation des activités au plus près des lieux de vie, ne serait pas permis.

Soyons clairvoyant.e.s, conservons précieusement ce capital, maintenons-le en bon état, investissons et réalisons les travaux nécessaires afin que ces logements ne soient ni des passoires thermiques, ni insalubres. Nous sommes bien loin d'un investissement à perte, comme certains, certaines l'imaginent, nous investissons pour l'avenir et la vie du village.

Ne laissons pas ce patrimoine se dégrader et ensuite le brader à des particuliers. Tout est question de choix, d'investissement et de priorité. Faisons les bons choix, ceux pour le bien commun, ceux pour l'avenir.

Pascale Perrin

COMMERCES - ENTREPRISES - PRODUCTEURS LOCAUX

Pain

⇒ **Boulangerie Alborghetti**
Le Fournil de Château-Bas, Tréminis
06 86 25 58 91

Vente à l'épicerie - lundi, vendredi et samedi + mercredi en été.

⇒ **Boulangerie Julien**

04 76 34 30 76

Tournée sur les hameaux de Château-Méa, Le Serre et l'Eglise - lundi

⇒ **Boulangerie La Commanderie**

04 76 34 71 88

Vente à l'épicerie - mardi, jeudi et dimanche.

Epicerie

⇒ **Delphine Sanson**

Château-Bas, Tréminis 04 76 34 71 88

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 — mercredi fermé — le dimanche seulement de 8h à 12h

Boucherie Charcuterie

⇒ **Gaec des Amarines**

Les Grange à Tréminis 06 81 91 53 50

Vente directe de viande d'agneau, saucissons de brebis et de chèvre, saucisses, merguez et grillades d'agneau de 18h30 à 19h30.

⇒ **La ferme du haut Trièves**

04 76 34 74 28

Vente directe de volailles, charcuteries de volailles, escargots - mardi de 15h00 à 17h00, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

⇒ **Boucherie Marcou**

04 76 34 60 38

Tournée de livraison des commandes le vendredi.

Glaces

⇒ **Sorbet Vagabond**

Château-Bas, Tréminis

06 46 64 86 46

Fabrication et vente directe de glaces - vente directe et à l'épicerie

La Plume de l'Oiseau

Valérie Salé 06 31 29 23 26

Productrice Cueilleuse Herbaliste

06 31 29 23 26 l'Eglise, Tréminis

Vente de tisanes, sirops, huiles de soin, baumes

Bois/Forêt

⇒ **Scierie Barthalay Frères**

Tauferont, Tréminis

04 76 34 70 67

⇒ **Exploitation Forestière Perret**

Château-Bas, Tréminis

04 76 34 73 48

Fabrication jeux en bois

⇒ **Le bois des jeux Copeaux et**

Cie Château Bas

contact@leboisdesjeux.com

Café/Restaurant/Restauration à emporter

⇒ **Treminis Pizza**

Fournil de château-bas, Tréminis
06 86 25 58 91 (sur commande - samedi soir)

⇒ **Café/Restaurant Le Trem**

Château-Bas, Tréminis

06 72 20 17 70

Horaires d'été Du mardi au samedi midi et soir 10h/15h et 18h/22h

Plats Traiteur sur commande jusqu'au vendredi, retrait samedi midi

⇒ **Gîte de la Margelière** repas à

emporter chaque vendredi. Commande avant le mercredi 20h : 06 34 59 43 86

⇒ **Coin café**

À l'Epicerie Sanson de Château-Bas, Tréminis, selon horaires de l'épicerie

Transports

⇒ **Autocars Blancs du grand Ferrand, Le Serre, Tréminis**

04 76 34 74 32 La ligne Tréminis/Mens circule tous les samedis sauf jours fériés

Départs :

Tréminis Le Serre à 8h15

Tréminis L'Eglise à 8h17

Tréminis Château-Méa à 8h19

Tréminis Château-Bas à 8h21

Arrivée à Mens à 9h15

Départ de Mens à 11h00 pour une arrivée à Tréminis à 12h00

⇒ **Taxi Tréminis**

06 22 27 92 81

⇒ **Taxi Blanc Catherine**

06 75 41 78 98

Déplacements professionnels ou privés 7j/7j, transport de malades assis.

Electricité

⇒ **Verdure Electricité**

Château-Bas, Tréminis

06 33 09 25 14

Electricité générale. Neuf et rénovation

Construction/Rénovation

⇒ **G'Renov**

L'Eglise, Tréminis

04 76 34 74 55

Maçonnerie/Rénovation

⇒ **Goubault Antonin**

Les Orgines, Tréminis

06 37 95 82 28

Charpente/Couverture/Menuiserie

⇒ **Vincent Parat**

L'Eglise, Tréminis

06 72 67 56 92

parat.vincent@hotmail.com

Charpente/Couverture/Zinguerie

Peinture Les peintures du Trièves

⇒ **Laurent Gervasoni**

peinture /placo /sols

Les Granges Tréminis

06 99 42 01 07/04 76 99 84 49

Lespeinturesdutrieves@orange.fr

SERVICES

Mairie de Tréminis

L'Eglise, 38710 Tréminis

Tel. 04 76 34 73 39

Mel. mairietreminis@orange.fr

Site. www.treminis.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 12h00 et le Jeudi de 13h30 à 16h00

La maire reçoit sur rendez-vous. Permanences des élus un samedi sur 2 de 9h à 10h30

Décharge communale (déchets verts/gravas)

Un samedi sur deux de 10h30 à 12h ou 14h à 15h30 en présence d'un élu.

Prendre rendez-vous au secrétariat avant le jeudi 16h

Déchetterie de Mens - Lundi, mercredi et samedi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Agence Postale

Château-Bas, 38710 Tréminis

Tel. 04 76 34 70 79



Horaires d'ouverture Eté du 2 mai au

31 octobre du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Horaires d'ouverture Hiver du 2 novembre au 30

avril le lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi de 8h30 à 11h30

Office National des Forêts

Maison Forestière, L'Eglise 38710 Tréminis

04 76 34 70 71

NUMEROS UTILES

■ APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

■ POMPIERS : 18

■ SECOURS EN MONTAGNE : 15 ou 112

■ GENDARMERIE : 17

■ URGENCES VITALES : 15

■ URGENCES MÉDICALES :

Pour contacter un médecin de garde la nuit,

le week-end et les jours fériés : 116 117

■ CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11

■ MAISON MEDICALE DE MENS

• Médecins généralistes : 04 76 34 65 74

• Chirurgien dentiste : 04 76 34 63 20

• Infirmier(e)s : 04 76 34 61 59

• Sage-femme : 06 18 51 59 70

• Psychologue Psychotérapeute

04 76 34 47 55, 06 27 89 67 57

• Orthophoniste : 06 19 76 37 18

• Masseurs Kinésithérapeutes : 04 76 34 62 30

• Ostéothérapeutes : 06 28 05 51 77

■ Services infirmiers à domicile (SIAD)

04 76 34 67 83

■ Aide à domicile en milieu rural (ADMR)

04 76 34 66 67

■ PHARMACIE DE GARDE : 32 37

coût : 0,34 €/mn.

■ PHARMACIE Besson à Mens : 04 76 34 61 24

■ OPTICIEN à Mens : 04 76 34 48 90

■ ENEDIS URGENCES : 09 72 67 50 38

■ MÉTÉO FRANCE (Isère) 08 99 71 02 38

coût : 2.00€/appel+appel local.



Actualités en images



7 janvier : 1ère sortie de ski des écoliers



20 janvier : 1ère réunion de la commission transition écologique



27 février : incendie dans la grange du col de la Croix



3 mars : sortie "rando croquis" pour le Trémini's club



11 et 12 mars : fabrication des bacs par la commission "environnement, fleurissement" ...



29 mars Installation des nouveaux bacs et plantation de vivaces



7 avril : élagage du tilleul devant l'école par un cordiste-élagueur expérimenté